

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0042816

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9798

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ALLAOUI MOURAD

A89319

Date de naissance : 12/03/1972

Adresse : BD CHENGUETTE ZMM CHENGUETTE N°1

HAY SMAALA SEHAT

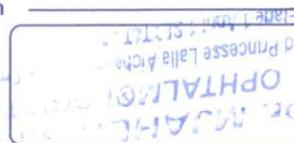
Tél. : 066 515 11 88

Total des frais engagés : 1857,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/12/2019

Nom et prénom du malade : ALLAOUI MOURAD

Age : 17

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : AMEI 22 PC

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : NSR

Le : 06/01/2024

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/12/23	1074

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
NABIEJ Nabil ptc Opticien-iste Nabil Nabiej - Nabil Setta 06 62 00 79 12 77	03/01/26					1500.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



OPTIQUE NABIL VISION

Optique Médicale et Solaire - Lentilles de contact

Settat le : 03/01/24

FACTURE

Nº 019599

Client : ALLAOUI ZIYAD

	SPH	CYL	AXE	ADD
OD	-0.25	-0.75	14°	
OG	-0.5	-1.25	175°	

Qté	Désignation	P.U (HTC)	Montant (HTC)
1	MONTURE optiques	700	700.00
2	VERRES eyeglasses soft Blue engr insd	400	800.00
Total (HTC)			1500.

Arrêtée la présente facture à la somme de : Deux mille cinq cent

PLAT

NABIL VISION

STREET Nabi

Optician Optometrist

~~Business and Ethical~~

• 1995-96-97-98

CONFIRMADO 25/11/2009

DR MJAHED SAAD

OPHTHALMOLOGIE

NOOR SETTAT

Chirurgie de cataracte par phaco

Ophtalmologie pédiatrique

Chirurgie de strabisme et dacryo

suive du glaucome - diabète

échographie oculaire

OCT; Angio, Laser

Contactologue

Chirurgie réfractive



الدكتور امجاده سعد

طب وجراحة العيون

نور سطات

جراحة الجلاة

طب عيون الأطفال

جراحة الحول والمسالك الدمعية

مراقبة ضغط العين-السكري

العدسات اللاصقة

أمراض الشبكية

تصحيح البصر - لازير

ORDONNANCE

Settat le 27 décembre 2023 سطات في

Mr. ALLAOUI Ziyad

Monture + verres correcteurs
Organiques Filtre anti-lumière bleue

OD = - 0.25 (- 0.75 à 140°)

OG = - 0.50 (- 1.25 à 1790°)

NABIL VISION
SRIEJ Nabil
Opticien Optométriste
Bd Princesse Lalla Aicha Imm Malak Errahma Etage 1 App 1 (EN FACE ONE) - Settat
Tél : 05 23 40 39 98

Dr. MJAHED Saad
Optometrist
Bd Princesse Lalla Aicha Imm Malak Errahma Etage 1 App 1 (EN FACE ONE) - Settat
Tél : 05 23 40 39 98

شارع الأميرة لالة عائشة اقامة ملاك الرحمة الطابق 1 الشقة 1 - سطات
Bd. Princesse Lalla Aicha Imm Malak Errahma Etage 1 App 1 (EN FACE ONE) - Settat
Tél : 05 23 40 39 98

DR MJAHED SAAD

OPHTHALMOLOGIE

NOOR SETTAT

Chirurgie de cataracte par phaco

Ophtalmologie pédiatrique

Chirurgie de strabisme et dacryo

suive du glaucome - diabète

échographie oculaire

OCT; Angio, Laser

Contactologue

Chirurgie réfractive



طب وجراحة العيون

نور سطات

جراحة الجلاة

طب عيون الأطفال

جراحة العول والمسالك الدمعية

مراقبة ضغط العين - السكري

العدسات اللاصقة

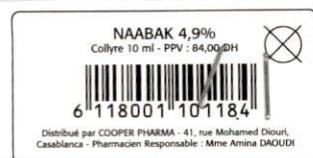
أمراض الشبكية

تصحيح البصر - لازير

ORDONNANCE

Settat le 27 décembre 2023 سطات في

Mr. ALLAOUI Ziyad



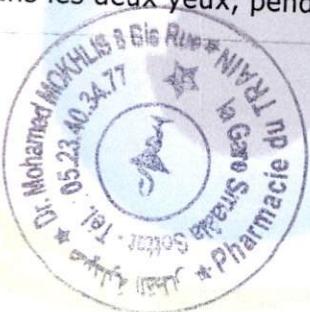
NAABAK COLLYRE CL

1 goutte 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

23/6

OPTIPRED

1 GOUTTE X 3 /J , dans les deux yeux, pendant 10 jours



شارع الأميرة لالة عائشة إقامة ملاك الرحمة الطابق 1 الشقة 1 - سطات

Bd. Princesse Lalla Aicha Imm Malak Errahma Etage 1 App 1 (EN FACE ONE) - Settat

Tél : 05 23 40 39 98 الهاتف :